

## APPEL D'OFFRES VENTE D'ÉQUIPEMENT

La MRC du Rocher-Percé demande des soumissions pour la vente de l'équipement suivant :



Le tout peut être examiné à l'avance en communiquant à la MRC du Rocher-Percé au 418 385-3709.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé, fait à l'ordre de la MRC du Rocher-Percé, dont le montant est de 1 000 \$ (mille dollars). Les soumissions devront être faites par écrit et contenir les renseignements suivants : le nom et l'adresse du soumissionnaire, le prix offert toutes taxes incluses. Le prix de vente sera payable comptant lors de l'achat.

Les soumissions, sous pli cacheté, doivent être identifiées « vente d'équipement » et devront être reçues au bureau de la MRC du Rocher-Percé situé au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 101, à Chandler (Québec), G0C 1K0, au plus tard le 23 novembre, 16 h, pour être ouvertes publiquement à 16 h 05.

La MRC du Rocher-Percé se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

L'équipement devra être récupéré par l'acquéreur dans un délai maximal d'une (1) semaine.

Des photos supplémentaires sont disponibles sur le site web de la MRC : www.mrcrocherperce.gc.ca

Christine Roussy Directrice générale & greffière-trésorière